

Laisser s'appliquer la loi ferroviaire, c'est sacrifier les cheminot-e-s !

20 juin 2018



Fédération des cheminot-e-s SUD-Rail
17 rue de la Liberté - 93200 - St Denis
Télé: 01 43 33 77 11 - Fax: 01 43 43 34 47
rail.solidaires@gmail.com
www.sudrail.fr



Numéro 27 - 20 Juin 2018

LAISSER S'APPLIQUER LA LOI FERROVIAIRE C'EST SACRIFIER LES CHEMINOT-E-S !

Le gouvernement et la direction SNCF veulent faire croire que le vote de la loi doit faire cesser la grève car tout est bouclé ! C'est faux ! Même dans leur plan, cette mauvaise loi doit encore être complétée par 9 décrets (modalités de désignation des salariés transférés, modalités de calcul des effectifs transférés, gestion des gares, statut des sociétés par actions, confidentialité des informations, conditions d'information des salariés en cas de transfert, infos transmises au reprenneur, conditions de maintien des droits à la retraite en cas de transfert, tarifs sociaux), 4 ordonnances, 5

accords avec le patronat du secteur dans le cadre de la CCN et 6 accords avec la direction SNCF.

Stopper la mobilisation et faire croire que c'est la négociation qui permettra maintenant d'acquiescer de nouveaux droits pour les cheminot-e-s, c'est brader la mobilisation et acter de nouveaux reculs sociaux sans précédent.

La Fédération SUD-Rail refuse d'instrumentaliser la lutte des cheminot-e-s à des fins politiques ou électoralistes, et reste en lutte à leurs côtés !

Les cheminot-es veulent conserver leurs droits : l'abandon, c'est la trahison !

Pour la Fédération SUD-Rail, après 2 mois et demi de grève, les grévistes engagés dans le mouvement depuis le 3 Avril méritent mieux qu'une instrumentalisation du rapport de force qui brade 80 ans d'histoire et fait la part belle aux entreprises privées. Les 24 articles composant la loi dite « pacte ferroviaire » sont tous plus politiques et inapplicables en l'état les uns que les autres, et ne garantissent en aucun cas un vrai avenir aux cheminot-e-s !

Rien n'est perdu tant que nous ne renoncerons pas à mener ce combat !!!

Notre objectif est et doit rester celui-là : obliger ce gouvernement à retirer cette loi et imposer la plateforme unitaire. Ce n'est pas le moment de brader le mouvement et le rapport de force. Le calendrier décidé par CGT - UNSA - CFDT va se terminer la semaine prochaine, mais cela ne signifie pas la fin de notre lutte !

L'été sera chaud !

Le gouvernement veut fuir ses responsabilités et se défaire sur le patronat pour le reste du processus, ainsi que sur le passage à la négociation de la convention collective ! C'est oublier un peu vite les cheminot-e-s toujours en grève qui refusent inlassablement qu'on liquide leur statut et l'entreprise publique ! À l'inverse des annonces de centrales syndicales qui rejoignent les appels de Pégy et de la ministre des Transports pour arrêter définitivement la grève, les cheminot-e-s restent déterminé-e-s à la poursuivre.

Il est indispensable maintenant qu'une large unité d'action demeure sur des appels clairs, qui font sens et qu'aucune tergiversation ne subsiste. Lâcher maintenant les milliers de grévistes, cela n'est pas possible. Nous avons un moyen de pression avec les départs en vacances, c'est une réalité ... et nous sommes prêts à assumer le « cheminot bashing » de BFM et TF1 !

**Ils provoquent, ils mentent, ils trahissent
Alors, ils doivent assumer le blocage des grands départs !**



Fédération des syndicats SUD-Rail
17 bd de la libération 93200 - St Denis
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67
sud.rail.federation@gmail.com
www.sudrail.fr



Numéro 27 - 20 Juin 2018

LAISSER S'APPLIQUER LA LOI FERROVIAIRE, C'EST SACRIFIER LES CHEMINOT-E-S !

Le gouvernement et la direction SNCF veulent faire croire que le vote de la loi doit faire cesser la grève car tout est bouclé ! **C'est faux !** Même dans leur plan, cette mauvaise loi doit encore être complétée par 9 décrets (*modalités de désignation des salariés transférés, modalités de calcul des effectifs transférés, gestion des gares, statut des sociétés par actions, confidentialité des informations, conditions d'information des salariés en cas de transfert, infos transmises au repreneur, conditions de maintien des droits à la retraite en cas de transfert, tarifs sociaux*), 4 ordonnances, 5

accords avec le patronat du secteur dans le cadre de la CCN et 6 accords avec la direction SNCF.

Stopper la mobilisation et faire croire que c'est la négociation qui permettra maintenant d'acquérir de nouveaux droits pour les cheminot-e-s, c'est brader la mobilisation et acter de nouveaux reculs sociaux sans précédent.

La Fédération SUD-Rail refuse d'instrumentaliser la lutte des cheminot-e-s à des fins politiques ou électoralistes, et reste en lutte à leurs côtés !

Les cheminot-es veulent conserver leurs droits ; l'abandon, c'est la trahison !

Pour la Fédération SUD-Rail, après 2 mois et demi de grève, les grévistes engagés dans le mouvement depuis le 3 Avril méritent mieux qu'une instrumentalisation du rapport de force qui brade 80 ans d'histoire et fait la part belle aux entreprises privées. Les 24 articles composant la loi dite « pacte ferroviaire » sont tous plus politiques et inapplicables en l'état les uns que les autres, et ne garantissaient en aucun cas un vrai avenir aux cheminot-e-s !

Rien n'est perdu tant que nous ne renoncerons pas à mener ce combat !!!

Notre objectif est et doit rester celui-là : obliger ce gouvernement à retirer cette loi et imposer la plateforme unitaire. Ce n'est pas le moment de brader le mouvement et le rapport de force. Le calendrier décidé par CGT - UNSA - CFDT va se terminer la semaine prochaine, mais cela ne signifie pas la fin de notre lutte !

L'été sera chaud !

Le gouvernement veut fuir ses responsabilités et se défaire sur le patronat pour le reste du processus, ainsi que sur le passage à la négociation de la convention collective ! C'est oublier un peu vite les cheminot-e-s toujours en grève qui refusent inlassablement qu'on liquide leur statut et l'entreprise publique ! À l'inverse des annonces de centrales syndicales qui rejoignent les appels de Pépy et de la ministre des Transports pour arrêter définitivement la grève, les cheminot-e-s restent déterminé-e-s à la poursuivre.

Il est indispensable maintenant qu'une large unité d'action demeure sur des appels clairs, qui font sens et qu'aucune tergiversation ne subsiste. Lâcher maintenant les milliers de grévistes, cela n'est pas possible. Nous avons un moyen de pression avec les départs en vacances, c'est une réalité ... et nous sommes prêts à assumer le « cheminot bashing » de BFM et TF1 !

**Ils provoquent, ils mentent, ils trahissent ...
Alors, ils doivent assumer le blocage des grands départs !**

**La loi est mauvaise, le jeu de dupes du gouvernement et des patrons permet à certains de trouver des excuses !
Ce qui a été négocié ne justifie pas de sortir du mouvement !
Ce que veut mettre en place PEPY est pire que la Loi !**

**ACCORDS LOCAUX, Suppressions d'emplois, Filialisation ...
SNCF veut déjà faire payer la réforme aux salarié-e-s !**

L'encre de la loi à peine sèche, les présidents PEPY et JEANTET annoncent déjà aux cheminot-e-s que se sont eux qui devront payer la facture de la privatisation.

⇒ Pour SNCF Réseau, ce sera 1,3 Milliard de productivité à gagner en accentuant la sous-traitance et en remettant en cause les accords locaux.

⇒ Pour la future holding de tête, les programmes de sous-traitance et d'externalisation pour gagner encore en productivité s'enchainent...

⇒ Immédiatement, les gares vont être filialisées ; le Fret va annoncer la suppression de 3000 emplois et la fermeture de dizaines de sites... avant la filialisation ! La segmentation des activités continue avec la spécialisation des charges de travail, même à l'intérieur d'une même activité !

Partout, alors que la loi n'est pas encore applicable, les accords locaux sont dénoncés, les droits des cheminot-e-s rognés par une direction qui a hâte de mettre en œuvre son projet d'organisation d'entreprise qui précarise et flexibilise les cheminot-e-s, tout en préparant les filialisations !

Même si le rapport de force a inscrit l'incessibilité dans la Loi, PEPY veut contourner celle-ci en filialisant en masse les charges de travail et les activités !

Ces restructurations qui s'engagent à un rythme fou sont les conséquences directes de la loi, c'est le nouveau pacte social annoncé par Pepy !



**S'opposer à la Loi, c'est aussi bloquer ces restructurations !
C'est empêcher un Pepy revanchard de liquider l'entreprise publique et de trahir 160 000 agents du service public !**

Nous ne devons pas les laisser faire... même pendant l'été !

SUD-Rail s'est rendu à l'interfédérale en mettant en avant les revendications portées par les grévistes. En lien avec les Assemblées Générales, nous avons proposé une stratégie de résistance visant à inscrire le mouvement dans une durée indéterminée, capable de déstabiliser gouvernement et direction, d'empêcher le gouvernement de rédiger tranquillement pendant l'été les décrets et les ordonnances qui viendront rendre la loi applicable, ce qui n'est possible jusqu'à présent ! Avec une unité d'action et des actions de grève pendant l'été, mettons ensemble la pression sur le gouvernement pour ne pas appliquer cette loi et sur la direction pour faire dérailler le pacte social et industriel de PEPY !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Laisser-s-appliquer-la-loi-ferroviaire-c-est-sacrifier-les-cheminot-e-s>